

Ecrit par le 18 mai 2026

# Economie sociale et solidaire : 164 emplois préservés en Vaucluse grâce aux aides de l'Etat



En début d'année, Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable avait annoncé la mise en place d'un fonds d'urgence de 30M€ pour les structures de l'Economie sociale et solidaire (ESS) de moins de 10 salariés, frappées par la crise.

Dans la foulée, le réseau d'entrepreneur [France Active](#) et ses 35 associations territoriales, a assuré, jusqu'au 31 juillet dernier, le déploiement de ce fonds baptisé '[UrgencESS](#)' partout en France à travers un guichet unique.

Au final au niveau national, cette aide financière non-remboursable allant de 5 000€, pour les structures de 1 à 3 salariés, à 8 000€ pour les structures de 4 à 10 salariés, a permis de soutenir 4 866 structures

Ecrit par le 18 mai 2026

rencontrant des difficultés économiques liées à la situation sanitaire. L'impact sur le maintien de l'emploi en France aurait permis de sauvegarder près de 16 000 emplois.

### 268 000€ pour le Vaucluse

Dans le détail, 44 structures de l'ESS ont bénéficié de 268 000€ d'aides en Vaucluse (voir tableau ci-dessous). De quoi préserver 164 emplois, faisant du département le 2<sup>e</sup> de Paca à profiter de ce dispositif derrière les Bouches-du-Rhône (486 emplois concernés). Cela rappelle également le poids de l'ESS dans le Vaucluse, [5<sup>e</sup> département le plus pauvre de France selon l'Insee](#), où l'économie sociale et solidaire représente près de 9% des emplois locaux et [10% du PIB national](#).

Au total, l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu 2,07M€ afin de soutenir 346 structures et sauvegarder 1030 emplois. Dans les départements voisins, le Gard (252 000€ pour 103 emplois), l'Ardèche (184 000€, 81 emplois) et surtout la Drôme (394 000€, 193 emplois) ont également été bien lotis.

### Le détail des aides du dispositif **UrgencESS** en Vaucluse, en Paca et dans les départements limitrophes.

Départements	Nb de structures	Montant décaissé	Emplois sauvegardés
<b>Vaucluse</b>	<b>44</b>	<b>268 000€</b>	<b>164</b>
Alpes-de-Haute-Provence	21	135 000€	92
Alpes-Maritimes	51	288 000€	110
Bouches-du-Rhône	167	1M€	486
Hautes-Alpes	24	141 000€	68
Var	39	234 000€	110
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>346</b>	<b>2,07M€</b>	<b>1030</b>
Ardèche	32	184 000€	81
Drôme	68	394 000€	193
Gard	42	252 000€	103
Hérault	76	482 000€	259

### Développer de nouveaux financements durables

Au-delà de l'aide financière, UrgencESS a également permis d'accompagner des structures solidaires dans le maintien de leur activité, notamment des petites associations. Elles ont ainsi bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et de conseils leur permettant de s'orienter vers de nouvelles solutions de financement, notamment dans le cadre de France Relance.

« Avec UrgencESS, nous avons pu apporter une réponse plus que tangible à des associations comme à des entreprises pleinement mobilisées sur le développement du lien social, la culture ou l'écologie, explique [Pierre-René Lemas](#), président de France Active. Et nous leur avons aussi permis de penser leur

Ecrit par le 18 mai 2026

modèle pour rebondir face à la crise et de se projeter dans une relance pleinement solidaire. »  
Certaines ont également bénéficié d'un accompagnement de partenaires de l'opération tels que le réseau des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ou de KissKissBankBank, la plateforme de financement participatif du groupe La Poste.

« Les structures que nous avons pu accompagner pour traverser la crise sont mieux armées pour s'engager dans la relance, qui concerne tous les acteurs économiques du pays, se félicite [Olivia Grégoire](#), Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Nous devons désormais poursuivre notre politique de soutien aux entreprises de l'ESS en développant de nouveaux financements durables compatibles avec la dimension solidaire qu'elles portent au quotidien. »

### **Salariés aidants : encourager les entreprises**

C'est notamment dans cette logique qu'Olivia Grégoire ainsi que [Brigitte Bourguignon](#), ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'Autonomie et [Sophie Cluzel](#), secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées viennent de lancer une mission confiée à la Plateforme RSE de [France Stratégie](#), relative à la mobilisation des entreprises envers leurs salariés aidants.

« Ses travaux porteront en particulier sur les conditions nécessaires à l'élargissement des critères de la RSE à cette problématique en identifiant les leviers favorisant l'appropriation effective de cet enjeu par les entreprises ainsi que le développement et la valorisation de pratiques exemplaires », expliquent les 3 membres du gouvernement.

Une attention particulière sera également portée aux petites et moyennes entreprises et aux propositions de solutions concrètes pour soutenir et intensifier le recours au congé proche aidant indemnisé, effectif depuis le 1er octobre 2020. Les recommandations de la Plateforme RSE seront présentées au Gouvernement d'ici le 1er février 2022.

---

## **Vaucluse : création de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités**

Ecrit par le 18 mai 2026



# GOVERNEMENT

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**La réforme de l'organisation territoriale de l'État vise à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental. Depuis le début du mois d'avril 2021, de nouvelles entités départementales interministérielles ont vu le jour : les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).**

Ces nouvelles entités résultent de la fusion des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et de la protection des populations le cas échéant (DDPP), des directions départementales déléguées des directions régionales de la cohésion sociale dans les départements concernés, ainsi que des unités départementales des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

La DDETS de Vaucluse est dirigée par Christine Maison, secondée par deux adjoints : [Judith Husson](#) en charge du département solidarités (pôle insertion logement, dirigé par Brigitte Plane et pôle insertion sociale et accès aux droits, dirigé par Samira Zaidan). Et [Michel Cavagnara](#) en charge du département emploi, entreprises et travail (pôle insertion emploi, entreprises, dirigé par [Zara Nguyen Minh](#) et pôle système inspection du travail, dirigé par Robert Lacour). Rattachées au ministère de l'Intérieur, ces nouvelles directions et leurs personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département.

Dans le Vaucluse, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens : logement, cohésion sociale ; emploi et formation professionnelle ; étrangers en

Ecrit par le 18 mai 2026

France ; prévention et lutte contre la pauvreté et les discriminations. Au sein de la DDETS, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre. La Direction conduit son action au quotidien avec un écosystème de partenaires : acteurs du service public de l'emploi, acteurs socio-économiques, partenaires sociaux, politique de la ville, etc.

Placée sous l'autorité du préfet de région, la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, [DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) est dirigée par Monsieur Jean-Philippe Berlemont. Cette direction devient l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional pour les entreprises et les acteurs socio-économiques.

*La DDETS de Vaucluse est implantée sur deux sites : le site Chabran (Pôle solidarités, 2 avenue de la Folie, 84905 Avignon - Téléphone : 04 88 17 84 84 ) et le site Althen (Pôle entreprise emploi travail, 6 Rue Jean Althen 84000 Avignon - Téléphone : 04.90.14.75.00) Courriel : [ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr)*

## Bollène : Egide lauréat du plan de relance en Vaucluse



Ecrit par le 18 mai 2026

Le groupe bollénois [Egide](#) vient d'être retenu dans [le cadre du plan de relance de l'Etat](#). L'entreprise spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles a été retenue dans le cadre du secteur aéronautique avec son ce projet de robotisation et digitalisation visant à faire baisser ses coûts de production, améliorer les flux de production, la qualité et les délais de fabrication.

« Cette nouvelle compétitivité permettra d'accélérer la croissance sur des marchés diversifiés, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce projet comprend aussi un volet environnemental avec une baisse de la consommation d'eau et d'énergie et un meilleur traitement des déchets. »

### **CA : limitation de la 'casse' en 2020**

Malgré la crise du Covid-19 et l'incendie de sa ligne de galvanoplastie dans son usine à Cambridge aux Etats-Unis, le groupe vauclusien a réussi à minimiser leurs impacts en 2020.

L'an dernier, Egide a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 29,96M€, en baisse de -5,8% par rapport à 2019. Cependant, sur cette période l'activité sur la zone Europe a augmenté de +15,3%.

De son côté, les revenus d'Egide USA ont été affectés au second semestre par l'interruption de la production (-28,3% par rapport à 2019). La perte de chiffre d'affaires en 2020 est de l'ordre de 5M€, mais aucune annulation de commande n'a été enregistrée, ce qui signifie qu'elles seront livrées en 2021.

### **Quelles perspectives en 2021 ?**

Côté perspectives, le niveau du carnet de commandes au 31 décembre 2020 confirme la capacité de résistance du groupe face à la crise et affiche le même niveau que l'année précédente. Par ailleurs, de nouveaux clients ont été acquis dans le cadre de la politique de diversification du groupe et ce en dépit des conditions de prospection commerciale très difficiles en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19.

« Les clients américains sont restés fidèles à Egide USA depuis l'incendie de juillet, explique Egide. Même si certains ont dû trouver temporairement d'autres solutions, Cambridge reste leur fournisseur privilégié. Le nouvel atelier de traitement de surface sera pleinement opérationnel début mars 2021. »

Pour le groupe créé en 1986 L'activité enregistrée laisse prévoir une croissance pour 2021, mais la persistance de la pandémie empêche toute projection fiable en termes d'activité ou de tendances des marchés.

---

## **Un nouvelle préfète pour le Gard**

Écrit par le 18 mai 2026



[Marie-Françoise Lecaillon](#) vient d'être nommée préfète du Gard. Elle occupera officiellement ses fonctions à partir du lundi 8 mars 2021. Cette dernière, jusqu'alors préfète de l'Allier depuis janvier 2018, succèdera à Didier Lauga en poste dans le Gard depuis décembre 2015.

Marie-Françoise Lecaillon a aussi auparavant exercé les fonctions de préfète de la Haute-Saône de 2015 à 2017. Elle a aussi été secrétaire générale pour les affaires régionales au sein de la préfecture de région Aquitaine, conseillère technique au Ministère du logement et de la ville, sous-préfète de Montreuil-sur-Mer puis de Cambrai ou bien encore directrice de cabinet de la préfecture de la Savoie.

Diplômée d'administration publique à l'institut régional d'administration de Metz, la future préfète du Gard connaît le Sud. En effet, elle a été sous-préfète chargée de la politique de la ville à la préfecture des Alpes-Maritimes de 1998 à 2000 et, plus récemment, directrice départementale de la cohésion sociale au sein de la préfecture des Bouches-du-Rhône de 2010 à 2012.

Ecrit par le 18 mai 2026

# Avignon va accueillir la plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers



**La ville d'Avignon vient d'être choisie pour l'implantation d'une plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers.**

La cité des papes a été notamment retenue pour cette implantation en raison du fait que le département de Vaucluse est actuellement celui qui instruit le plus de dossiers en France sur cette thématique. La nouvelle structure va permettre la création de 10 emplois nouveaux et sera opérationnelle au début du mois d'avril 2021.

Cette décision du Gouvernement s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'[organisation territoriale de](#)

Écrit par le 18 mai 2026

[l'Etat](#) (OTE) confiant aux préfectures le suivi des travailleurs étrangers actuellement réalisé par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Dans cette optique, le ministère de l'Intérieur a donc décidé de regrouper ces services au sein de 5 plateformes inter-régionales non spécialisées (Béthune, Nanterre, Bobigny, Tulle et Clermont-Ferrand) ainsi que dans 1 plateforme nationale spécialement dédiée à la gestion des saisonniers étrangers (celle d'Avignon).